



**Objectifs du
Mouvement
Montréal
français**
p. 5



**Journée nationale
des Patriotes**
p. 3



**Marche pour
le mont Orford**
p. 2

Journalssjb

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 6 - N° 2 - mai 2006

Le mot du Président général



Chères amies,
Chers amis,

L'histoire est difficile à croire, mais vraie.

C'était à Singapour en 1979. On me conseillait, avant de m'aventurer dans la jungle de Malaisie, d'être vacciné contre le tétanos. Je me retrouvai dans une clinique privée.

NO COMPRENDO

Il me parut que, pour le docteur Chung, vacciner un Occidental était un événement rare, et qu'il souhaitait en profiter pour me passer quelques messages sur des thèmes sociaux qui lui étaient chers. Très à l'aise en anglais et intarissable, il aborda plusieurs sujets, dont les faiblesses de l'Occident qu'étaient selon lui l'assistance sociale (« Ici, si vous ne travaillez pas, vous allez crever et c'est bien ainsi. ») et l'interdiction de la torture pénale (« Un délinquant torturé ne récidive pas. »).

Tout en préparant sa seringue, il jeta un coup d'œil à mon carnet de vaccination. « Ah! Vous venez de Montréal... Là-bas,

ils comprennent tous l'anglais, m'apprit-il, mais si votre femme fait une crise cardiaque et que vous appelez l'ambulance en anglais, ils vous répondent : « *No comprendo, no comprendo.* » Et si votre maison brûle et que vous appelez les pompiers en anglais, ils comprennent très bien, mais ils vous disent : « *No comprendo, no comprendo.* »

C'est le moment que choisit le bon docteur pour m'enfoncer l'aiguille de sa seringue dans le muscle fessier. Piqué par ses propos, mais déjà vétéran du débat linguistique québécois et donc trempé aux pires avanies intellectuelles, je feignis l'impassibilité : « Je suis impressionné par la précision de vos

Suite à la page 2



Le Mouvement Montréal français... en marche !

Mercredi 24 mai 2006, à 11 h
Conférence de presse

Lancement du Mouvement Montréal français
à la Maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest

Jeudi 25 mai 2006, à 19 h
dans le cadre des Jeudis de la langue

Assemblée de fondation
à la Maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest

Dimanche 11 juin 2006, à 14 h

Premier rassemblement
à l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Ste-Catherine Est
Salle Alfred-Laliberté
Métro Berri-UQAM

PATRIOTES
D'HIER À AUJOURD'HUI
UNE INITIATIVE DE LA SSJB DE MONTRÉAL

Prix d'entrée
12 \$

SPECTACLE
JOURNÉE NATIONALE
DES PATRIOTES
animé par Mario Saint-Amand

ARTISTES INVITÉS
Les Tireux d'Roche
Ivy et Reggie
Marie-Marine Lévesque
Jean-Pierre Marchildon
Les Sacripants
Christopher Hall
Le Henri Band
Le Grand Chœur de Montréal
sous la direction de Martin Dagenais
et d'autres invités surprise

LUNDI 22 MAI
dès 15 h
AU
LA TULIPE
4530, avenue Papineau, Montréal

Billets en vente au 82, rue Sherbrooke Ouest
Pour info : (514) 843-8851
www.1837.qc.ca

* Métro Mont-Royal autobus 97 direction est * Métro Papineau, autobus 45 direction nord

SOMMAIRE

Mot du Président général p.1
Journée nationale des Patriotes p.3
Objectifs du MMF p.4

Les Jeudis de la langue p.6
Calendrier - Journée nationale
des Patriotes p.7

Visitez notre site internet au www.ssjb.com

Envois publications — Publication mail 40009183



C’est dans une ambiance de camaraderie que plus de 12 000 personnes se sont réunies le samedi 22 avril dernier à Montréal pour manifester leur opposition au projet de privatisation du Parc national du Mont-Orford.

Avec fierté, la SSJB a pris part à cette marche. Plusieurs militantes et militants de la SSJB, dont notre président Monsieur Jean Dorion, ont participé à la marche jusqu’au Parc Jeanne-Mance au pied du Mont-Royal.

Les comédiens Marina Orsini, Serge Postigo et plusieurs autres personnalités, dont l’auteure Marie Laberge et le chanteur Richard Séguin, y ont pris la parole.

La SSJB est membre de la coalition SOS Orford. Nous croyons qu’il est primordial de préserver notre patrimoine naturel pour nous tous et pour les générations futures.

« Nous n’héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l’empruntons à nos enfants »
Chant amérindien

Sébastien-L. Pageon
conseiller général



Suite de la page 1 — No comprendo

renseignements, lui dis-je. Êtes-vous allé là-bas ? » « Non, mais je suis bien informé, j’ai des collègues qui ont été formés à McGill », me répondit-il.

Cette expérience me revient à l’esprit à chaque fois qu’est évoquée, dans le débat sur les deux CHU, ce qu’on appelle « *la belle contribution de McGill au rayonnement du Québec dans le monde* ». Bien sûr, la diffusion aux quatre coins de la planète des ragots des bars de la rue Crescent ne résume pas cette contribution, mais elle fait partie du bilan. Croyez-vous que si l’on concentrait dans des universités francophones le soin de former les étudiants étrangers au Québec, il se diffuserait autant de sornettes à notre sujet? Je me rappelle l’ambassadeur du Burkina Faso à Tokyo : diplômé de l’Université de Montréal, il ne tarissait pas d’éloges sur notre peuple.

Bon an, mal an, nous apprennent les chercheurs Frédéric Lacroix et Patrick Sabourin dans *L’Action nationale* de mars dernier, environ la moitié des diplômés de médecine de McGill quittent le Québec. Avec le résultat que cette noble institution, avec 25% des places allouées pour la formation de médecins au Québec, est l’*alma mater* de seulement un médecin sur dix exerçant chez nous. Le coût économique de cette situation est atterrant. « Pas grave, m’a objecté un éminent éditorialiste montréalais, ceux qui partent contribuent à leur manière au développement de notre médecine. » Leur « rayonnement », paraît-il, compensera pour la duplication et le gaspillage impliqués par le fait d’avoir deux CHU. Il compensera pour l’odieux qui consiste à confier la moitié

des nouveaux services hospitaliers du Grand Montréal à une minorité de 12% de la population de la même région, minorité qui va gérer en anglais un établissement qui sera l’un des plus gros employeurs du Québec.

No comprendo.

* * *

L’université McGill fut fondée à même l’héritage de James McGill, un homme d’affaires écossais arrivé au Québec dans le sillage de la Conquête, en 1763. Une nuée de ses semblables s’abattit d’ailleurs à cette époque sur la colonie. D’après l’auteure canadienne Ann Charney, ces personnages *s’avèrent avoir été quelque peu moins illustres que leurs descendants actuels aiment bien le prétendre. Selon les mots du gouverneur britannique de l’époque, le général James Murray, ils constituaient « le ramassis d’hommes le plus immoral que j’aie jamais connus... tous ont une fortune à faire et je crains que peu soient scrupuleux sur les moyens, pourvu que la fin puisse être obtenue. »**

James McGill dut sa fortune en partie à son habileté à user des talents développés par les *voyageurs* canadiens-français, désormais privés de leurs débouchés français, et qu’il mit au service de sa compagnie de traite des fourrures. Il bénéficia aussi du pillage des terres de la nouvelle colonie britannique, le gouverneur Robert Shore Milnes lui ayant fait cadeau de 38 000 hectares. À l’approche de la Journée nationale des Patriotes, lesquels menèrent une lutte héroïque contre bureaucrates et conseillers législatifs véreux,

songeons que James McGill, élu député, se rangea presque toujours du côté des bureaucrates et que seule sa mort prématurée, en 1813, l’empêcha d’occuper le poste de conseiller législatif que le pouvoir colonial lui avait octroyé.

Pourquoi rappeler ces vérités historiques ? Par rancune ? Non. La rancune ne nous mènera nulle part. Mais pour rendre les Québécois conscients du fait suivant : les « raisons historiques » invoquées régulièrement pour justifier les privilèges exorbitants consentis aux institutions de la minorité anglo-québécoise sont les plus mauvaises raisons qu’on puisse invoquer. Ces institutions ne sont pas un « cadeau » de la minorité à la majorité, comme on veut nous le faire croire. Aujourd’hui financées surtout par nos impôts, elles ont été bâties à même les ressources et les sueurs de la collectivité entière, au bénéfice principal du petit nombre. Cela doit changer et nous allons contribuer à en rendre nos compatriotes plus conscients. « Rendre le peuple meilleur », dit la devise donnée à notre Société par son fondateur Duvernay. Dans le cas qui nous occupe, cela veut dire mieux l’informer.

Jean Dorion

*Ann Charney, *What it means to be English in a very French Québec*, Maclean’s, June 1972, p. 68. Ma traduction.

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT
ÊTRE LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : mbeaulieu@ssjb.com

Journée nationale des Patriotes*

Le 22 novembre 2002, le gouvernement du Québec proclamait Journée nationale des Patriotes le lundi précédant le 25 mai de chaque année, afin de souligner la lutte des Patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance nationale du peuple québécois, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique.

Mais qui étaient ces Patriotes et que voulaient-ils ?

Les chefs patriotes sont surtout influencés par les philosophes des Lumières et par les idées de la Révolution américaine de 1776. Pour eux, chaque personne bénéficie de droits inaliénables, parmi lesquels la liberté, la justice, mais aussi le droit à conserver la langue et les usages de ses pères. Les Patriotes luttent pour que le français soit reconnu dans les lois, devant les tribunaux et à l'école parce que c'est là reconnaître une caractéristique fondamentale de la vaste majorité de la population. On désigne sous le nom de Patriotes d'abord les adhérents à un parti politique nationaliste, le premier qu'ait connu le Québec, alors appelé Bas-Canada, puis, par extension, ceux qui appuient leurs idées dans cette colonie et, enfin, ceux qui se porteront à la défense de la liberté et de la patrie lors des rébellions de 1837 et 1838.

Le fil des événements

En janvier 1834, les députés patriotes adoptent les fameuses 92 résolutions où se retrouvent, entre autres, trois grandes revendications. La première est que la population puisse élire tous les membres du parlement, en particulier ceux de ce Conseil législatif où le gouverneur nomme alors ses favoris. Les Patriotes réclament ensuite que l'assemblée élue ait davantage de pouvoirs et puisse adopter des lois conformes aux souhaits de la population. Ils exigent enfin qu'on mette un terme à la corruption qui sévit au sein du gouvernement, que les revenus des taxes ne servent plus à enrichir les amis du régime et qu'il n'y ait pas d'ingérence du Conseil législatif, représentant du pouvoir colonial anglais dans l'attribution des emplois et des subsides.

En mai 1837, s'amorcent partout au Bas-Canada une série d'assemblées populaires réclamant la démocratie et la justice. Ces assemblées sont une réponse aux dix résolutions de Sir John Russell, votées à Londres en mars 1837, et qui rejetaient chacune des revendications des députés patriotes, en plus de retirer d'importants pouvoirs aux élus du peuple. Le 15 mai 1837, Louis-Joseph Papineau révèle à Montréal que *la circonstance nouvelle c'est que le parlement britannique prend parti contre nous puisque le gouvernement persécuteur repousse toutes et chacune des réformes demandées.*

L'Empire britannique réplique en juin en interdisant les assemblées publiques puis, en novembre, en lançant des mandats

d'arrestation contre les chefs patriotes. En même temps, des groupes de colons anglais hostiles aux Patriotes commencent à s'armer et font en sorte de provoquer le mouvement patriote afin que les autorités puissent écraser dans l'œuf la menace d'une république canadienne-française. Bientôt, plusieurs députés patriotes décident de résister à la dictature.

Défaite des Patriotes

À l'automne 1837 se déroulent une série d'affrontements, résultat d'une résistance opiniâtre aux arrestations. La victoire de Saint-Denis, le 23 novembre 1837, est une surprise pour tout le monde, à commencer par les 500 Patriotes qui, sous le commandement de Wolfred Nelson, triomphent d'un contingent anglais envoyé pour les arrêter. Les Patriotes n'auront pas la même chance par la suite, à Saint-Charles le 25 novembre, puis à Saint-Eustache le 14 décembre, où ils sont défaits. Sous le coup d'une loi martiale, la région de Montréal retrouve alors un calme relatif.

La répression sera très dure : 1240 Patriotes au total seront emprisonnés à la suite des soulèvements de 1837 et 1838, dont 850 pour la seule année 1838. Du nombre, douze sont pendus et 58 exilés en Australie. Il faut aussi rappeler la demi-douzaine de villages qui seront incendiés, les fermes détruites ou pillées, les femmes et les enfants jetés sur les routes. Des milliers de réfugiés sont aussi forcés de quitter le Québec. Le mouvement patriote est décapité et ne s'en relèvera jamais.

Pour plus de sûreté, le gouvernement anglais abolit le parlement du Bas-Canada où dominaient les Patriotes, suspend les droits de la personne et instaure une loi martiale qui résume le gouvernement du Québec à une simple dictature. La mesure la plus dramatique consiste cependant dans l'union forcée du Bas-Canada avec la colonie voisine du Haut-Canada (l'Ontario d'aujourd'hui), afin que jamais plus les francophones ne puissent revendiquer un État français au sein d'une Amérique britannique.

Participons!

La Journée nationale des Patriotes a donc pour but d'honorer la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui ont milité pour les droits de la majorité, dont celui du peuple de se gouverner lui-même. Soyons donc nombreux à participer aux manifestations organisées tout au long de cette journée commémorative de notre histoire nationale. Pour plus de détails, voyez le calendrier de la Journée nationale des Patriotes en page 7.

* Tiré de l'encart **Journée nationale des Patriotes**, paru le 24 mai 2004
(Texte : Gilles Laporte)

L'Histoire censurée : la SSJB invite la population à rester vigilante

Dans un communiqué du 28 avril, la Société a appelé à la vigilance face au projet du ministère de l'Éducation d'imposer à nos enfants une version bonne-ententiste de l'Histoire.

Le projet cache la Déportation des Acadiens, la Conquête, la Rébellion des Patriotes et l'Acte d'Union. Il glorifie la Charte des « Droits » de P.E. Trudeau, sans dire que le Québec n'a toujours pas signé une constitution imposée par la force et contre ses intérêts.

Les dénégations du ministre Fournier, qui parle d'un document de travail non encore approuvé, ne devraient malheureusement pas suffire à rassurer la population, soulignait Jean Dorion. Et effectivement, le Ministre, après s'être distancé du projet, s'en est depuis rapproché dangereusement.

« On dirait un programme rédigé par Sheila Copps et la suite de cette affaire montrera qu'on n'est pas si loin de la vérité en le pensant », affirmait M. Jean Dorion. Au moment de publier cet article, la Société poursuit son enquête.



FRANÇOIS LEGAULT

Député de Rousseau
Porte-parole de l'opposition officielle
du développement économique et
des finances



Bureau de circonscription
1723, route 125
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone: (450) 831-8979
Sans frais: 1-800-889-4401



Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont



Bureau de comté de Rosemont
3308, boul. Rosemont
Montréal (Québec)
H1X 1K2
Téléphone: (514) 593-7495
Télécopieur: (514) 593-4264
Courriel: rdionnemarsolais@assnat.qc.ca

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin
Porte-parole de l'opposition
officielle en matière
de gouvernement en ligne

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.19
Québec (Québec), G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-5611
Télécopieur: (418) 646-6640
cvermette@assnat.qc.ca



1085, boul. Ste-Foy
Bureau 120
Longueuil (Québec)
J4K 1W7
Téléphone: (450) 651-9365
Télécopieur: (450) 651-5543

Jean-Claude St-André
Député de L'Assomption

Hôtel du Parlement
Bureau 2.16
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 528-5974
Télécopieur: (418) 646-6640
Courriel: jstandre@assnat.qc.ca



Oasis du Vieux Palais
259, rue St-Étienne
Cassier postal 3404
L'Assomption(Québec), J5W 4M9
Téléphone: (450) 589-5579
Télécopieur: (450) 589-0208



Par Mario Beaulieu,
président du comité de coordination du
MMF

En tant que citoyens et citoyennes du monde, nous avons la responsabilité de défendre et de promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec.

Le Québec est le seul État majoritairement francophone de l'Amérique du nord. Le contexte de la mondialisation rend le *combat pour la diversité culturelle et linguistique* plus important que jamais. Le combat du Québec français s'inscrit dans un mouvement universel contre l'uniformisation des cultures nationales et leur réduction au rang de simples marchandises. Ce mouvement s'inscrit lui-même dans le prolongement de l'affirmation du droit des peuples à l'autodétermination et de la décolonisation qui a marqué les dernières décennies.

Les lois linguistiques existent partout dans le monde, soit dans plus de 190 États et 110 pays. À plusieurs égards, la loi 101 est laxiste comparativement à ce qui se fait ailleurs : dans la plupart des pays, les mesures d'aménagement linguistique sont basées sur le principe de territorialité : c'est-à-dire que, sur un territoire donné, une seule langue est utilisée dans le secteur public.

Le Québec est le seul État de notre continent où le français peut être la langue officielle et commune. La mondialisation ne justifie en rien le recours à l'anglais *entre Québécois de langues maternelles diverses* dans les milieux de travail, dans les entreprises et dans le commerce. Le problème ne réside pas dans le fait que des emplois nécessitent l'usage de l'anglais ou d'autres langues dans les communications avec l'extérieur du Québec. Le problème est que la mondialisation sert de prétexte à un nombre croissant d'entreprises établies ici pour obliger leurs employés à transiger en anglais avec d'autres résidents du Québec, collègues, clients ou fournisseurs, surtout à Montréal ou dans les autres régions linguistiquement mixtes.

En tant que citoyennes et citoyens de la région de Montréal, nous avons un rôle crucial à jouer dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

C'est avant tout à Montréal qu'il faut faire du français la langue publique commune. La région métropolitaine comprend près

Les objectifs du Mouvement

de la moitié de la population du Québec. Elle englobe près de 80 % de la population d'expression anglaise, héberge la direction de la plupart des grandes entreprises étrangères et accueille plus de 85 % des nouveaux arrivants qui s'établissent au Québec. Le sort du français se joue donc à Montréal.



Comme c'est le cas pour la langue officielle dans la plupart des États, au Québec le français devrait normalement être non seulement la langue utilisée par les francophones, mais la langue publique commune, c'est-à-dire celle parlée entre citoyens de langues maternelles différentes, ainsi que la langue d'intégration des immigrants. Que les Anglo-Québécois parlent anglais entre eux ; les Sino-Québécois, le mandarin ; les Maghrébo-Québécois, l'arabe, etc., rien de plus normal. Cependant, lorsque des personnes de langues diverses se croisent au Québec, le français devrait être la langue normale et habituelle de leurs échanges.

Faire du français la langue commune et officielle du Québec est essentiel à la cohésion sociale, à l'inclusion et à la pleine participation de toutes et de tous à la même sphère de droits et de devoirs. Il faut connaître et utiliser une même langue pour se comprendre et pour former une société unie et solidaire. C'est dans cet esprit pluraliste et inclusif que la Charte de la langue française a été adoptée.

La connaissance de plusieurs langues constitue un enrichissement personnel. Mais le bilinguisme anglais-français des institutions publiques crée un clivage qui nuit à l'intégration. René Lévesque affirmait qu'à sa manière, *chaque affiche bilingue dit à l'immigrant : il y a deux langues ici, le français et l'anglais; on choisit celle qu'on veut. Elle dit à l'anglophone : pas besoin d'apprendre le français, tout est traduit.* De même, si les services publics sont systématiquement disponibles dans les deux langues, les nouveaux citoyens comprendront que la société d'accueil québécoise ne tient pas spécialement à ce qu'ils apprennent le français. Dans le contexte canadien et nord-américain, le français est alors forcément perçu comme une langue utile, mais non nécessaire. Le

bilinguisme institutionnel avantage toujours l'anglais, jamais le français; à l'extérieur du Québec, son introduction, là où elle s'est faite, n'a pas ralenti l'assimilation massive des francophones, qui s'est au contraire accélérée.

Des francophones de diverses origines sont également lésés lorsque les droits linguistiques fondamentaux définis par la Charte de la langue française ne sont pas respectés. La violation du droit de travailler en français atteint durement les nouveaux arrivants francisés, à qui on avait dit que le français est la langue officielle et commune du Québec. Très souvent ces derniers se retrouvent face à des offres d'emploi où la connaissance de l'anglais est exigée sans justification, souvent dans des secteurs qui n'ont rien à voir avec le tourisme ou le commerce international.

Le clivage linguistique entre Montréal et les autres régions du Québec nuit autant à l'inclusion des nouveaux arrivants qu'au droit des Québécoises et des Québécois d'assurer la survie et l'épanouissement de la culture et de la langue française.

Pour favoriser un réel rapprochement entre tous les citoyens, nous considérons qu'il faut faire le vrai débat : parler non seulement des progrès du français, mais aussi des difficultés actuelles et du chemin qu'il reste à parcourir.

La loi 101 a été un geste historique de libération et d'affranchissement. Cependant, la Charte a été grandement contestée dès son instauration. Rappelons-nous que la loi 101 a subi plus de 200 amendements qui l'ont affaiblie dans la plupart de ses secteurs d'application. Les plus importants amendements sont issus des projets de lois 57, 178 et 86 favorisant le retour au bilinguisme institutionnel et affaiblissant le pouvoir d'attraction du français.

Parallèlement, la presse du Canada anglais s'est livrée à une campagne intense de dénigrement du Québec français et de la loi 101, la communauté anglo-québécoise y étant généralement décrite comme une minorité maltraitée. Sous l'effet de tels assauts, la question linguistique est devenue un véritable tabou médiatique et politique. En ce sens, la prétendue « paix linguistique » que l'on nous ressort régulièrement ne sert qu'au ravalement des revendications des francophones.

On veut à tout prix éviter de soulever le couvercle de « la marmite linguistique ». Cette attitude collective constitue un recul en soi, car le constat de la situation réelle du français au Québec est ainsi occulté et, de ce fait, l'ensemble de la population québécoise demeure privé d'une information vitale pour son avenir. Une fausse impression de sécurité n'incitera certainement pas

à la mobilisation. Par ailleurs, l'absence de réactions a insidieusement légitimé le bilinguisme institutionnel qui s'est répandu dans les services publics et sur le marché du travail.

La désinformation, délibérée ou inconsciente, qui laisse croire que la langue française se porte bien et que l'aménagement linguistique québécois relève d'une quelconque intolérance, entrave tout rapprochement « des deux solitudes ». Par contre, l'établissement du français en tant que véritable langue commune et facteur d'appartenance au Québec devrait être l'axe central de toute action visant à réduire, voire à éliminer leur déficit migratoire. Les mêmes mesures seraient également susceptibles d'augmenter le taux de rétention des nouveaux arrivants.

Pour inclure, il faut commencer par ne pas s'exclure. Il faut oser faire le vrai débat de fond. Il faut le faire rationnellement et sereinement avec tous les citoyens. C'est une condition d'ouverture et de solidarité.



Au regard des faits, la situation actuelle du français est claire : le pouvoir d'attraction de l'anglais reste largement supérieur à celui du français. Le français n'est pas la langue commune.

Depuis l'adoption de la loi 101, on a observé des progrès considérables dans plusieurs secteurs, notamment en ce qui a trait aux rattrapages des iniquités économiques et à la francisation des régions francophones.

Ces progrès ne doivent pas être méprisés, mais ils restent loin d'assurer l'avenir du français au Québec. Alors que le Québec fait face à un défi démographique sans précédent, le pouvoir d'attraction de l'anglais supprime encore largement celui du français. Selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, les transferts linguistiques se font à 56 % vers l'anglais alors qu'ils devraient se faire à 90 % vers le français, puisqu'il y a environ 10% d'anglophones.

Dans le reste du Canada, ils se font à près de 100% vers l'anglais. De plus, une bonne partie de l'augmentation apparente des transferts vers le français au Québec est reliée à des modifications du questionnaire du recensement, ainsi qu'à la migration des anglophones et des immigrants anglicisés vers l'extérieur du Québec. Sur l'île de Montréal, la proportion des francophones selon la langue parlée à la maison est de 56,4%, ce qui est inférieur de plus de 5 % à celle de 1986 (61,8 %). La proportion de francophones à Montréal n'était jamais descendue sous la barre des 60 % depuis le recensement de 1871.

Les résultats des études sur la langue d'usage public et sur la langue de travail montrent dans les faits une stagnation ou un recul depuis une vingtaine d'années. Le français est encore loin d'être la langue publique commune au Québec. L'usage public du français à Montréal se retrouve principalement chez les francophones et les nouveaux immigrants déjà francisés avant leur arrivée. L'anglais est toujours très largement utilisé dans les communications « interlinguistiques ». Selon le recensement de 2001, les travailleurs montréalais de langue maternelle française ou anglaise utilisent surtout leur langue au travail, alors que les travailleurs de langue maternelle tierce sont partagés également entre ces deux langues : « 39,6 % utilisent le plus souvent le français et 39,6 % l'anglais ».

Le Mouvement Montréal français lance un appel à la mobilisation et à l'action

Il y a urgence d'agir. Le Mouvement Montréal français (MMF) est un regroupement de citoyennes et de citoyens qui lance un appel pressant à la mobilisation et à l'action, non seulement pour contrer les reculs, mais surtout, pour réaliser l'objectif ultime de la Charte de la langue française : faire du français la langue commune et officielle du Québec. Nous entreprendrons en ce sens une série d'actions pour susciter une prise de conscience collective.

Nous pensons que les Québécoises et les Québécois n'ont pas perdu leur fierté et leur envie de combattre. Ils sont prêts à surpasser le défaitisme ambiant qui consiste à accepter que le français soit toujours menacé dans le contexte nord-américain. En élargissant la réflexion sur la question linguistique à ce qui se passe ailleurs dans le monde, on observe que dans la plupart des pays, les institutions publiques fonctionnent exclusivement dans la langue publique commune sur un territoire donné. C'est la seule garantie véritable de survie du français au Québec, qui est la langue d'à peine 2% de la population nord-américaine.

La mobilisation doit partir de la grande région de Montréal, métropole française des Amériques, ultime terre d'accueil des nouveaux arrivants pour le Québec moderne. Le statut de langue commune pour le français à Montréal est essentiel pour permettre l'inclusion de tous les citoyens du Québec dans un espace public commun et pour assurer l'avenir du français au Québec. Cet objectif doit constituer l'axe central d'une mobilisation de toutes les composantes de la société civile.

Dans une première étape, nous entendons procéder à une campagne de promotion du français langue publique commune auprès de toutes les composantes de la société civile.

Sur le plan des comportements individuels, il faut déplorer la propension de très nombreux Montréalais à utiliser l'anglais avec toute personne dont le français n'est pas la langue maternelle. Le MMF invite les citoyennes et les citoyens à contrer cette habitude qui, en plus de causer beaucoup de tort au français, est souvent perçue comme un message d'exclusion adressé aux non-francophones.

Il faut que l'ensemble des citoyennes et des citoyens comprenne l'importance vitale de faire du français la langue publique commune et prenne le temps de communiquer en français avec tout interlocuteur dans l'espace public, et ce, avec tout interlocuteur. C'est un geste d'ouverture et d'accueil.

Le MMF agira pour faire respecter le droit de travailler en français dans tous les secteurs d'activité. Des études sur les milieux de travail montrent qu'une grande proportion de travailleurs considèrent que l'anglais est la langue des affaires et qu'ils ne se formalisent pas de devoir utiliser l'anglais avec des fournisseurs ou des clients. En fait, toute personne résidant au Québec devrait être présumée connaître le français. Les exceptions à cette règle devraient être étroitement balisées. Nul employeur ne devrait donc pouvoir s'arroger le droit d'exiger la connaissance ou l'usage de l'anglais, par exemple sous prétexte que certains de ses clients ou fournisseurs québécois sont anglophones.

Nous allons aussi intervenir pour que l'ambiguïté maintenue par un bilinguisme servile dans la métropole soit levée. Il faut commencer avec les services publics du gouvernement du Québec et de l'administration de la Ville de Montréal et de ses arrondissements. L'État se doit d'être exemplaire dans la priorité absolue accordée à la langue officielle dans ses interactions avec sa clientèle québécoise et montréalaise, qu'il s'agisse d'individus ou de personnes morales. La Charte de la langue française fait du français non pas *une* langue officielle, mais plutôt *la* langue officielle du Québec.

Les Jeudis de la langue

Les Jeudis de la langue se sont poursuivis ce printemps à la maison Ludger-Duvernay. Initiative du comité Jean-Martucci de la SSJB, ils sont devenus au fil des mois des rendez-vous incontournables pour les défenseurs de la langue française.

Le jeudi 6 avril, Jean-Marc Labrèche, membre de la section Chevalier-de-Lorimier, présentait le projet d’une marche qu’il entreprendra le 9 mai à partir de la maison Ludger-Duvernay, en direction de New Carlisle, village natal de René Lévesque. Cette marche, avec à la main un bâton de pèlerin décoré d’une fleur-de-lis, veut rendre hommage à celui dont on a dit qu’il fait partie de la courte liste des libérateurs de peuples.

Le jeudi 13 avril, Romain Gaudreault, coauteur de *Pour comprendre la science des signes, introduction à la sémiotique* (2001), a présenté le Québec comme une société captive affectée du syndrome de Stockholm. Bon nombre de Québécois ont en effet un comportement ambivalent, oscillant entre l’amitié et l’hostilité envers l’Empire canadien, héritier de l’Empire britannique. M. Gaudreault s’est demandé si ce trouble intérieur, défini aussi comme gratitude paradoxale, peut être éliminé par la thérapie collective que nous offre la Journée nationale des Patriotes dans sa conception actuelle.

Le jeudi 20 avril, conférence-débat sur la dénatalité et le mariage avec Jacques Henripin, professeur émérite au département de démographie de l’Université de Montréal et Michel Lizotte, porte-parole d’Équité-famille, organisme visant à promouvoir la famille auprès des instances politiques, des médias et du grand public. Selon les prévisions de M. Henripin, au cours du prochain demi-siècle, le pourcentage des plus de 65 ans va passer de 13% à environ 27%, si la fécondité reste à son niveau actuel. Dans ce contexte, les enfants prendront une toute nouvelle valeur. Nos décisions relativement à la participation au marché du travail, à la famille et à l’immigration seront déterminantes pour nous aider à nous ajuster à cette nouvelle ère démographique.

Le jeudi 27 avril, Gérald Paquette, directeur du Service des communications de l’Office québécois de la langue française, nous a présenté les nombreuses réformes et tentatives de réforme qui ont marqué l’histoire de l’orthographe française, certaines ayant connu plus de succès que d’autres. En 1989, le premier ministre français Michel Rocard a créé le Conseil supérieur de la langue française et lui a confié la mission de proposer des rectifications orthographiques. En 1990, ce comité a présenté ses recommandations à l’Académie française ainsi qu’aux diverses

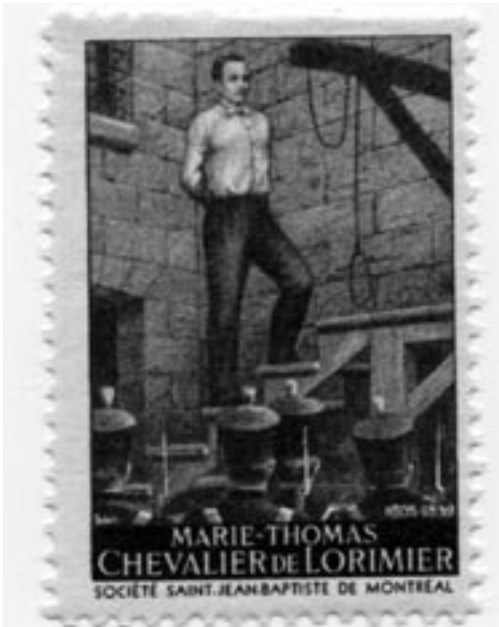


Gérald Paquette, directeur du Service des communications de l’OQLF

instances francophones compétentes en matière de langue française afin qu’elles les approuvent. Après avoir été accepté par le premier ministre, l’ensemble des rectifications proposées fut ensuite publié au Journal officiel de la République française. Un peu plus de deux mille mots au total sont visés par la réforme de l’orthographe. L’OQLF estime que ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives.

Les Jeudis de la langue feront relâche pour l’été après le jeudi 8 juin. La maison Ludger-Duvernay restera cependant un lieu de rencontre privilégié pour les membres de la Société et les militants souverainistes en général, en leur offrant, toujours les jeudis, des soirées culturelles, occasions pour tous d’échanger et de continuer à bâtir une synergie essentielle à la poursuite de notre combat pour l’indépendance nationale.

Les timbres de la Société



François Marie-Thomas-Chevalier de Lorimier, 1803-1839. Timbre publié en 1947, en deux versions : rouge et bleue.

Extrait de son Testament :

Quant à vous, mes compatriotes ! Puisse mon exécution et celles de mes compagnons d’échafaud vous être utile. Puissent-elles vous démontrer ce que vous devez attendre du gouvernement anglais. Je n’ai plus que quelques heures à vivre, mais j’ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux à mes compatriotes. Pour eux, je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes jeunes enfants, de mon épouse, sans autre appui que mon industrie et pour eux je meurs en m’écriant : Vive la Liberté ! Vive l’indépendance !
Chevalier de Lorimier, Prison de Montréal, 14 février 1839, 23 heures.

(On peut se procurer timbres de la Société et albums à la réception, tél : 514 843-8851)



Bernard Bigras
Député
Rosemont-Petite-Patrie

2105, rue Beaubien Est
Montréal (Québec)
H2G 1M5

Téléphone : (514) 729-5342
Télécopieur : (514) 729-5875
Site internet : www.bernardbigras.qc.ca




Gilles Duceppe
Député de Laurier-Sainte-Marie
Chef du Bloc Québécois

1717, boul. René-Lévesque Est, bureau 305
Montréal (Québec) H2L 4T3
Téléphone : (514) 522-1339
Télécopieur : (514) 522-9899
Courriel : ducepg1@parl.gc.ca


ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC


ELSIE LEFEBVRE

Députée de Laurier-Dorion
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'immigration
et de communautés culturelles

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT

507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8

TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

Journée nationale des Patriotes... CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Le Québec célébrera le lundi 22 mai prochain sa quatrième Journée nationale des Patriotes. Proclamé par le gouvernement du Québec en novembre 2002, ce jour férié commémore depuis la lutte historique du peuple du Québec pour la démocratie et la liberté.

**À NE PAS MANQUER !
GRAND SPECTACLE NATIONAL
DES PATRIOTES**

Au La Tulipe, 4530, rue Papineau, Montréal.
Musique, discours, comédie.
Animation : Mario Saint-Amand.
Au programme : Les tireux d’Roches, Ivy et Reggie, Marie-Marine Lévesque, Jean-Pierre Marchildon, Les Sacripants, Christopher Hall, le Henri Band, le Chœur de Montréal et des invités surprise.

INFO : Mario Beaulieu, (514) 839-4140,
mbeaulieu@ssjb.com
Gaétan Hamel, (514) 991-5907

AUX QUATRE COINS DU QUÉBEC

Saint-Jérôme

16 mai 2006 : Remise par le Comité Culture et Fierté québécoise et la SNQL de prix du Mérite à des élèves du 4^e secondaire ayant obtenu une note exceptionnelle à leur examen d'histoire. Décoration des lieux aux couleurs des Patriotes, conférencier invité et petit goûter. Prises de photos-souvenir. Au Méridien, 74, rue Brière, Saint-Jérôme (ancienne église Sainte-Marcelle).

INFO : (450) 438-4129;
reg.laur@societenationale.com

Contrecœur

20 et 21 mai, toute la journée : Rassemblement des Patriotes du Bas-Canada. Le Western Wear Round-Up vous convie à une reconstitution historique comprenant un important tournoi de tir au mousquet. Les participants revêtent l’habillement d’époque et montent leurs campements sur le site. Le public est invité et l’entrée est gratuite. L’événement a lieu en banlieue de Contrecœur, sortie 158 de l'autoroute 30 Est, au 2101, Montée de la Pomme-d’Or.

INFO : Norm Pickering,
western.wear@videotron.net

Sainte-Scholastique

22 mai, dès 13 h 30 : Au manoir de Belle-Rivière, au 8106, rue de Belle-Rivière, à Sainte-Scholastique. Conférence sur les Patriotes organisée par la Section Jean-Olivier-Chénier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. « Les Patriotes de Sainte-Scholastique et de Saint-Hermas, 1832-1852. » Évolution du mouvement patriote dans ces deux paroisses.

INFO : Benoît Coulombe, tél : (450) 473-7033.

Saint-Eustache

21 mai à compter de 10 h 30 : Le Comité des Patriotes de Saint-Eustache de 1837 tiendra une commémoration au monument aux Patriotes, devant l’église de Saint-Eustache, suivie d’un dîner-conférence en présence de l’instigateur de la Journée nationale des Patriotes, M. Bernard Landry. Le coût de 25 \$ seulement inclut la conférence et un repas complet.

INFO : Sébastien Gendron, Comité des Patriotes de Saint-Eustache de 1837; (450) 491-1296;
patriotes1837@gmail.com

Saint-Césaire

22 mai, 13 h 30 : Au Parc Neveu, avenue Saint-Paul, Hommage aux Patriotes. Puis Conférence de Gilles Bachand sur les Patriotes de Saint-Jean-Baptiste de Rouville , à la Maison des Chevaliers de Colomb, 1190, rue Notre-Dame.

Beloeil

22 mai à 11 h : À la découverte du patrimoine historique et patriotique de la région de Beloeil-Saint-Hilaire. Rendez-vous à l'Hôtel de ville de Beloeil, boul. Laurier, à 11 h. Une marche commémorative vous permettra d’apprécier les bijoux patrimoniaux de la région et notamment les deux monuments consacrés aux Patriotes de la région. Orateur invité : le député de Borduas, M. Jean-Pierre Charbonneau.

INFO : Luc Laflamme, (450) 446-2839
ANNULÉ EN CAS DE PLUIE

Laval

22 mai : La SSJBM, section Laval, et la Société d'histoire de l’Île Jésus, préparent une Journée nationale des Patriotes. M^{me} Nicole Boyer, de la Société d’histoire, chroniqueuse historique au journal régional, fera part de ses recherches touchant 23 Lavallois impliqués dans les événements 1837 et 1838, et notamment le curé Magloire Turcotte de Ste-Rose, un personnage controversé.

INFO : Société d'histoire et de généalogie de l’Île Jésus, 4290, boulevard Samson, Laval. Pierre Benoît Livernois (450) 627 6889 ou 627 1318. SSJB Laval, Gérard Gauthier (450) 627-5352

Mercier

22 mai : À Mercier, sur le terrain de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Philomène, inauguration d'un monument à la mémoire des frères Jean-Marie et Jean-Louis Thibert, Patriotes de Châteauguay exilés en Australie en 1839 pour leur participation à la rébellion. Invitation toute spéciale est faite aux descendants de ces deux Patriotes. Un souper de retrouvailles suivra le dévoilement du monument.

INFO : Ginette Amyot, Commission de tourisme de Mercier en collaboration avec la Société nationale des Québécois du Suroît. (450) 691-7185
ginette.amyot@sympatico.ca;
INVITATION : http://www.1837.qc.ca/images/Invitation_Thibert2006.pdf

Pointe-aux-Trembles

22 mai : Au parc du Fort de la Pointe-aux-Trembles. Animation historique, foire des artisans et des métiers d’arts, spectacles, conférences, personnalités et plusieurs surprises ! Le tout sera suivi d’un méchoui en plein air. Au menu : grillades, saucisses, sandwichs au dîner.

INFO et réservation : Pour la foire des artisans : Jocelyne Lavallée (514) 642-8108; pour le repas : Patrick Morin (514) 642-8108;
cofpem@hotmail.com

Saint-Denis-sur-Richelieu

22 mai, 9 h à 16 h : Visite des sites historiques de la région de Saint-Denis-sur-Richelieu en autocar de luxe. Un repas à l’Auberge Saint-Denis et un circuit historique et patrimonial dans Saint-Denis. Le départ et l’arrivée se feront devant les bureaux de la SNQ, au 219, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu.

INFO : Société nationale des Québécois Richelieu/ Saint-Laurent, Nadine Mercier.
Tél. : (450) 346-1141; téléc : (450) 346-2953; nadine.mercier@snqrs.l.qc.ca;
Date limite d’inscription : 10 mai 2006.

22 mai 12 h : Rassemblement à l’église : hommage au curé Blanchet, visite au cimetière, défilé jusqu’au parc avec l’Arbre de mai. Hommage à tous les Patriotes, avec les Fifres-Tambours. Discours de députés, santés et Salut au drapeau.

INFO : Onil Perrier (450) 787-3229
perricha@sympatico.ca

Saint-Charles-sur-Richelieu

22 mai : Les Amis des Patriotes commémorent la Journée nationale des Patriotes sous le thème du curé Blanchet, prêtre à la paroisse de Saint-Charles lors des événements de 1837. Suivra un défilé vers le Parc des Patriotes avec l’Arbre de mai. Discours, santés, salut au drapeau, puis défilé vers le champ de bataille, où sera décrit le combat ayant opposé les Patriotes à l’armée anglaise. En après-midi, un goûter et des jeux pour les enfants sont prévus.

INFO : Onil Perrier (450) 787-3229
perricha@sympatico.ca

Montréal

21 mai à 13 h : « Parlons des Patriotes à l’école ». Une série de courtes interventions pédagogiques destinées à initier les jeunes à l’histoire des Patriotes : animations, chansons et même jeux de société sur le thème de la lutte patriote. L’événement se conclura par le jeu-questionnaire « Les têtes à Papineau », mettant à l’épreuve les connaissances du public. Prix de présence et de participation. Centre d’exposition de la Prison des Patriotes, 903, rue De Lorimier, Montréal (Métro Papineau).

INFO : Maison nationale des Patriotes
maison.patriotes@qc.aira.com ;
Gilles Laporte glaporte@cvm.qc.ca

22 mai à 9 h 30 : « L’Ouest de la Montérégie ou la répression oubliée ». Visite commentée en autobus des sites de Lachine, Châteauguay, Beauharnois, Caughnawaga et Saint-Rémi. Départ de la Maison Ludger-Duvernay à Montréal, 82 rue Sherbrooke ouest, à 9 h 30. Retour prévu en après-midi. Participation suggérée : 25\$ (acompte apprécié).

INFO : (514) 843-8851 poste 270 (24/24h.);
bienvenue62@hotmail.com

22 mai à 13 h : Marche des Patriotes. Rassemblement au pied du monument devant la Prison des Patriotes, au 903, av. De Lorimier, Montréal (Métro Papineau). Musique et animation toute la journée. Vers 15 h la marche débute par la rue Saint-Catherine jusqu’au La Tulipe, au 4530, rue Papineau, où aura lieu le spectacle national de la Journée des Patriotes.

INFO : François Gendron info@jeunespatriotes.org

22 mai, 13h et 15h : Le fort de l’Île Sainte-Hélène à l’époque des insurrections patriotes de 1837-1838. Visite du Musée Stewart au Fort de l’Île Sainte-Hélène en compagnie d’un guide spécialisé présentant le fort et de nombreux objets datant de l’époque des Patriotes. Visites commentées.

INFO : David Milot jochenier@hotmail.com;
<http://www.stewart-museum.org>

22 mai, 14 h à 16 h : Rendez-vous à la Maison Smith (chemin Camilien-Houde, Montréal) pour une visite guidée du cimetière Côte-des-Neiges et des magnifiques monuments consacrés aux Patriotes.

INFO : Alain Tremblay, Écomusée de l’Au-delà; (514) 528-8826 www.ecomuseedelaudela.com;
courrier@ecomuseedelau-dela.net

22 mai, à 17 h 30 : Le Rassemblement pour un pays souverain vous invite au « Souper des Patriotes 2006 ». Conférencière cette année : Madame Louise Harel, chef parlementaire et chef de l’Opposition officielle à l’Assemblée nationale, dont nous soulignerons le 25^e anniversaire de vie parlementaire. Lors de ce souper, remise du « Prix Louis-Joseph-Papineau 2006 » à l’ex-premier ministre du Québec, Monsieur Jacques Parizeau, qui sera présent. Buffet Durante, 9899, bd Saint-Michel (angle Sauvé), à Montréal, à 17 h 30. Stationnement disponible à l’arrière. Billet : 25\$.

Réservations : M^{me} Suzanne Lambert (514) 722-2441.



Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 26 \$, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H2X 1X3

- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 260 \$, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
(514) 843-8851



Journalssjb

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
(514) 843-8851, téléc. : (514) 844-6369

Directeur
Mario Beaulieu

Rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Ont collaboré à ce numéro :
Jean Dorion Sébastien L. Pageon
Odette Poitras Gilles Laporte

Photographies :
Daniel de Brouwer

Mise en page :
Pierre Dagesse

Mario Beaulieu Gaston Bergeron

Dépôt légal : 2^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

Reproduction autorisée avec mention de la source

Un don ou un legs testamentaire à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat! Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Sonia Bouchard au (514) 843-8851

Pour vos réunions, assemblées et réceptions, de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874. Pour plus de renseignements : (514) 843-8851 ou consultez le nouveau site de la SSJBM au www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au ig@ssjb.com

Saviez vous que le projet de construction des deux méga-hôpitaux à Montréal est maintenant évalué à **plus de 3,3 milliards de dollars ?** La solution évidente pour éviter un « Mirabel de la santé » est de construire un seul hôpital universitaire à Montréal, **soit le CHUM.** Pour plus d'informations, visitez **www.unseulchu.org**



Carole Lavallée
Députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert
5440, chemin de Chambly, bur. 110
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P1
450-926-5979

Maka Kotto
Député de Saint-Lambert
1080, rue Sainte-Hélène
Longueuil (Québec) J4K 3R9
450-646-2423

Yves Lessard
Député de Chambly—Borduas
1, rue Robert
Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L7
450-441-7802
1-877-741-7802

Caroline St-Hilaire
Députée de Longueuil—Pierre-Boucher
192, rue Saint-Jean, bur. 200
Longueuil (Québec) J4H 2X5
450-928-4288

Luc Malo
Député de Verchères—Les patriotes
1085, boul. Lionel-Boulet
Bureau A
Varennes (Québec) J3X 1P7
450-652-4444

Marcel Lussier
Député de Brossard—La Prairie
7900, boul. Taschereau
Édifice E, bureau 110
Brossard (Québec) J4X 1C2
450 466-6872

Députées et députés à la Chambre des communes



Louise Harel
Députée de Hochelaga-Maisonneuve
et Chef de l'opposition officielle

Hôtel du Parlement
Bureau 2.94
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 843-2743
Télécopieur : (418) 843-2957

2065, avenue Jeanne-d'Arc
Bureau 102
Montréal (Québec)
H1W 3V3
Téléphone : (514) 873-9309
Télécopieur : (514) 873-5415

Courriel : lharel@assnat.qc.ca

O U I, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

☐ Membre ordinaire	10 \$	Nom _____	Prénom _____
☐ Membre étudiant	5 \$	Adresse _____	
☐ Membre adhérent (Service d'entraide)	2 \$	_____	
☐ Membre à vie	200 \$	Téléphone _____	
☐ Membre à vie (60 ans et plus)	75 \$	Courriel _____	
☐ Don à votre discrétion	____ \$	Signature _____	
TOTAL _____ \$			

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3